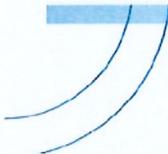


Ville de
Pont-Audemer

B.P. 429 27504 Pont-Audemer cedex
Tél. 02 32 41 08 15 Fax 02 32 41 24 74
E mail : info@ville-pont-audemmer.fr



DÉCISION DU MAIRE

REPRÉSENTATION DANS LE CADRE D'OCTOBRE ROSE

Le Maire de la Ville de Pont-Audemer,

VU l'article L5211-1 du Code général des collectivités territoriales,

VU l'article L2122-23 du Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération conseil municipal n° 0068-2024 en date du 18 novembre 2024 portant délégation au Maire ;

VU l'arrêté N° 319-2022 portant délégation à Monsieur Christophe CANTELOUP en qualité de 1^{er} Adjoint en charge du Personnel, des Sports, de la Jeunesse et des Affaires Générales

CONSIDERANT, l'organisation de manifestations dans le cadre d'**OCTOBRE ROSE** à Pont-Audemer,

CONSIDERANT, qu'il convient de recourir à des partenaires pour assurer une mission spécifique dans le cadre de la manifestation du 23 Octobre 2025 – Salle d'Armes – Rez de chaussée de 14h00 à 16 heures.

Le Maire décide de signer une convention avec l'association MY CANCER NETWORK représentée par Monsieur Mathieu TANQUEREL cofondateur afin d'assurer la prestation prévue (Pièce de théâtre : « ET APRÈS » suivi d'un débat) dans la cadre de **PONT'AU ROSE** le 23 Octobre 2025, pour un montant de 600,00€ (Six cent euros) TTC correspondant à la part de la collectivité.

Fait à Pont-Audemer, le 18 décembre 2025

Pour le Maire et par délégation, le 1er adjoint, en charge du personnel, des sports, de la jeunesse et des affaires générales

Christophe CANTELOUP

